

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27064**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Batteur de profilés métalliques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commissions paritaires nationales de l'emploi conjointes du bâtiment et des travaux publics (CPNE conjointes du BTP) - Fédération française du bâtiment (FFB)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3005T2 - Ouvriers des entreprises de travaux publics

Code(s) NSF :

254 Structures métalliques (y.c. soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le batteur participe, au sein d'une équipe, à la réalisation d'ouvrages de fondation en profilés métalliques, sous les directives de son responsable direct, à l'aide de moyens mécanisés (levage, fonçage, battage et guidage), dans le respect des modes opératoires et des règles de sécurité.

Il peut être amené à travailler dans différents types d'environnements : maritime, fluvial et terrestre.

Dans ce cadre il est amené à accomplir les principales activités suivantes :

- Participer à la préparation et au repli du chantier de battage en sécurité
- Participer à l'implantation et à la mise en place du guide de battage et de son support en sécurité
- Effectuer les opérations de battage avec le matériel adapté en sécurité
- Participer à la manutention des éléments en sécurité
- Communiquer efficacement avec les autres acteurs de chantier

Sous les directives de son responsable direct, il évolue dans des petites équipes de 4 ou 5 personnes, qui entretiennent une communication permanente avec leur responsable direct, le marinier chargé de la manœuvre des moyens nautiques, et le grutier.

Le batteur doit posséder certaines connaissances élémentaires en lecture de plan, topographie, mécanique et hydraulique, et géotechnique.

Il doit avoir un bon esprit d'équipe, se référer aux consignes, travailler en cadence et savoir faire remonter les anomalies à sa hiérarchie.

4 domaines de compétences sont attestés par le CQP.

1- L'organisation : le batteur doit notamment être capable de :

§ Organiser les zones de stockage en fonction du matériel à recevoir, selon les consignes de son responsable direct

§ Contrôler le matériel nécessaire au battage, à partir d'une « check list » établie par son responsable direct, et le stocker au bon endroit en sécurité

§ Enchaîner les tâches en fonction des conditions du chantier afin d'optimiser les cycles de battage

2- La sécurité et l'environnement : le batteur doit notamment être capable de :

§ Vérifier l'état des appareils de levage nécessaires au chantier et en référer à son responsable direct

§ Installer les équipements de protection collective, de secours et les moyens d'accès

§ Appliquer les règles de protection de l'environnement lors de l'utilisation de produits polluants ou dans le cas d'une pollution accidentelle

3- La communication : le batteur doit notamment être capable de :

§ Alerter son responsable direct en cas de dysfonctionnements, d'anomalies ou de risques

§ Transmettre des informations claires aux autres acteurs de l'équipe de battage

§ Communiquer à son responsable direct les éléments nécessaires à la traçabilité des opérations de battage

4- La technique : le batteur doit notamment être capable de :

§ Assembler/ désassembler le ponton afin de le stabiliser et l'armer/désarmer selon les consignes de son responsable direct et les caractéristiques du matériel

§ Accrocher les profilés métalliques avec les appareils de levage et vérifier le bon élingage

§ Guider les manœuvres du grutier en utilisant les gestes de commandement

§ Assembler par soudure et découper par oxycoupage des éléments métalliques ne participant pas à la structure définitive de l'ouvrage

§ Vérifier les niveaux et mettre en route les machines

§ Identifier les pannes mécaniques courantes afin de préparer l'intervention du mécanicien

§ Mettre en place les supports guide et le guide de battage en fonction de l'implantation donnée par son responsable direct, s'assurer de leur stabilité et les déplacer tout au long du chantier

§ Mettre en place les profilés métalliques à l'intérieur du guide en respectant leur verticalité et leur stabilité et les libérer au moyen d'un largeur automatique

§ Contrôler la verticalité dans les deux sens (latéral et longitudinal) du profilé et corriger immédiatement le faux aplomb le cas échéant

§ Mettre en fiche le profilé au moyen d'un vibrofonçeur, en contrôlant régulièrement sa verticalité et son enfoncement

§ Mettre à la côte le profilé au moyen d'un marteau hydraulique ou d'un mouton diesel, adaptés au profilé et à la nature du terrain, en dosant l'énergie du matériel et en s'arrêtant lors de l'atteinte de la cote ou du refus

§ Tracer et reporter la ligne de niveau sur tous les profilés afin de les mettre à la cote, à partir des points de référence implantés par son

responsable direct

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les Travaux maritimes et fluviaux représentent, en France, une faible part des travaux publics dans leur ensemble (< 2 % du CA). Néanmoins la profession d'entrepreneur de travaux maritimes et fluviaux est indispensable de par son aspect très spécialisé et les perspectives de développement qu'elle rencontre, qui en font une activité tournée vers l'avenir (offshore, éoliennes, hydroliennes, récifs artificiels...).

L'activité des Travaux Maritimes et fluviaux se décompose aujourd'hui en 4 grands domaines :

- Travaux de génie civil incluant le Battage : ouvrage neufs ou réhabilitation, consolidation
- Dragage : maritime, cours d'eau, plans d'eau, traitement des déchets
- Protection du littoral et des berges : construction de digues, construction d'ouvrages de protection, enrochement,
- Manutention par moyens nautiques

Le battage est très souvent associé à des opérations de construction d'ensembles de génies civils, métallique ou en béton, les opérations de battage étant relatives à la fondation de ces ouvrages.

Il peut également correspondre à des travaux de protection du littoral qui font également appel à ces techniques (rideaux de soutènements en palplanches par exemple).

Le secteur compte aujourd'hui environ 160 entreprises qui effectuent des travaux dans cette spécialité comme activité principale ou de manière occasionnelle.

- « Une trentaine d'entreprises réalise la quasi-totalité de leur activité dans des travaux de la spécialité du TRAMAF.
- Une trentaine d'entreprises réalise leur activité dans les travaux maritimes pour une part comprise entre 20 et 60 % de leur chiffre d'affaires total.
- Une centaine d'entreprises réalise occasionnellement des travaux maritimes pour un chiffre d'affaires inférieures à 20 % de leur chiffre d'affaire total. »

Les effectifs varient pour leur part entre 2000 et 3000 personnes, compte tenu de l'activité des entreprises des deux dernières catégories qui utilisent leurs personnels à des activités autres que les travaux maritimes selon la conjoncture.

Ce métier est pratiqué par des entreprises de toutes tailles : grands groupes dans le cadre d'opérations nationales d'envergure ou internationales ; entreprises moyennes, pour des ouvrages tels que des quais ; petites entreprises pour les travaux de protection littorale, par exemple.

Batteur de profilés métalliques.

Le terme le plus usité par les professionnels pour décrire ce métier est celui de « Batteur ». Cette dénomination est connue nationalement

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1701 : Construction en béton

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification peut être obtenue en VAE, après une expérience suffisante pour ce niveau de qualification ouvrière, aussi bien qu'en fin de cursus de formation.

Les évaluations se font pour tous les candidats selon 3 modalités : carnet (candidat en poste) ou dossier (candidat demandeur d'emploi en VAE) de validation des compétences, QCM et entretien final avec le Jury paritaire.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	La composition du jury est identique, quelle que soit la situation, en fin de cursus de formation ou en VAE. Le jury est composé par deux employeurs reconnus et deux salariés d'entreprises exerçant ou ayant exercé le métier. Les membres du jury des 2 collèges devront obligatoirement avoir exercé leurs fonctions pendant au moins 3 ans dans une ou plusieurs entreprises intervenant dans les travaux maritimes et fluviaux. Les professionnels, employeurs et salariés, membres du Jury sont désignés par le TRAMAF, dans le cadre du dispositif d'évaluation des compétences requises par le CQP. Ils apportent, notamment, la connaissance concrète des situations de travail. Aucun membre du Jury ne peut prendre part aux décisions concernant un candidat de son entreprise.

En contrat de professionnalisation	X	<p>La composition du jury est identique, quelle que soit la situation, en fin de cursus de formation ou en VAE. Le jury est composé par deux employeurs reconnus et deux salariés d'entreprises exerçant ou ayant exercé le métier. Les membres du jury des 2 collèges devront obligatoirement avoir exercé leurs fonctions pendant au moins 3 ans dans une ou plusieurs entreprises intervenant dans les travaux maritimes et fluviaux. Les professionnels, employeurs et salariés, membres du Jury sont désignés par le TRAMAF, dans le cadre du dispositif d'évaluation des compétences requises par le CQP. Ils apportent, notamment, la connaissance concrète des situations de travail. Aucun membre du Jury ne peut prendre part aux décisions concernant un candidat de son entreprise.</p>
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	<p>La composition du jury est identique, quelle que soit la situation, en fin de cursus de formation ou en VAE. Le jury est composé par deux employeurs reconnus et deux salariés d'entreprises exerçant ou ayant exercé le métier. Les membres du jury des 2 collèges devront obligatoirement avoir exercé leurs fonctions pendant au moins 3 ans dans une ou plusieurs entreprises intervenant dans les travaux maritimes et fluviaux. Les professionnels, employeurs et salariés, membres du Jury sont désignés par le TRAMAF, dans le cadre du dispositif d'évaluation des compétences requises par le CQP. Ils apportent, notamment, la connaissance concrète des situations de travail. Aucun membre du Jury ne peut prendre part aux décisions concernant un candidat de son entreprise.</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Batteur de profilés métalliques" avec effet au 04 octobre 2016, jusqu'au 04 octobre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne dix titulaires par ans depuis la création en 2010

Autres sources d'information :

Site du TRAMAF

Lieu(x) de certification :

Sur tout le territoire français, à l'initiative du syndicat des Travaux Maritimes et Fluviaux (TRAMAF) : 9, rue de Berri, 75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :